

Metz, le 2 octobre 2024

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau  
à

Affaire suivie par : Arthur CLAUSSE  
Tél : 03 87 34 33 22  
E-mail : arthur.clausse@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire  
3, place de la Mairie  
57970 Oudrenne

**OBJET** : Plan d'épandage de l'agglomération d'assainissement d'Hayange -Porter à connaissance – Avis de recevabilité

**RÉF.** : Dossier CASCADE n° 57-2024-00603

**P.J.** : le courrier de recevabilité du dossier de porter à connaissance  
le dossier de porter à connaissance

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de «porter à connaissance» au titre de l'article R.181-46 du code de l'environnement déposé par le SEAFF concernant la modification du plan d'épandage de l'agglomération d'assainissement d'Hayange sur votre commune, est recevable.

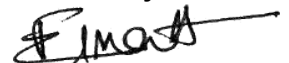
Cette modification porte sur l'évolution des statuts de deux exploitations agricoles faisant partie du plan d'épandage :

Situation antérieure	Situation actuelle
SCEA du Cézalier Monsieur François BLASIARD Ferme du Cézalier 57970 OUDRENNE	EARL ST ALBANY Monsieur Charles GUERDER 39 Rue du Moulin 57970 OUDRENNE
EARL HBJ La Trinité Monsieur Jean-Marc BREME 39 rue principale 57320 FILSTROFF	SCEA La Trinité Monsieur Jean-Marc BREME 39 rue principale 57320 FILSTROFF

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé au SEAFF valant avis de recevabilité. A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la responsable de l'unité police de l'eau,  
l'adjointe

  
Astride ERMAN